

sur les fortifications, il lui donna tous les renseignements nécessaires pour chercher à découvrir l'individu qui avait fait faire des cartes au nom de Louis Thénard, puis, après lui avoir dit qu'il allait être obligé de s'absenter pour plusieurs jours, il le chargea de surveiller Courbin et Follard. L'inspecteur de la sûreté se rendit immédiatement à la préfecture de police et demanda à ses chefs l'autorisation de quitter momentanément Paris. Il s'agissait, leur dit-il, de suivre avec un ancien habitué de la Grenade, sur lequel il avait mis la main, une piste fort intéressante relative à la découverte des assassins de Chamourac. Il n'osait plus parler de l'affaire Lebois, qui allait être incessamment jugé. Comme on n'avait encore recueilli aucun indice sérieux sur les meurtriers du vieil escoupeur, on lui accorda facilement l'autorisation qu'il demandait. A midi et demi, il partit de Paris avec le Borgne, et le soir même ce dernier cherchait à reconnaître sur le bord de la Seine, à quelques kilomètres des Andelys, le lieu où il avait abandonné Lebois.

On ne se doute généralement pas de la différence d'aspect que présente un terrain un peu accidenté lorsqu'on l'examine de jour après l'avoir vu la nuit pour la première fois. Des haies, qui paraissent d'énormes fourrés dans l'obscurité, se montrent alors telles qu'elles sont, c'est-à-dire des lignes de buissons rabougris ; les arbres aux dimensions gigantesques se métamorphosent en pommiers bas et tordus, en maigres peupliers ou en saules aux troncs bourrus ; les granges habitations ne sont plus que d'humbles maisonnettes ou de pauvres chaumières menaçant de s'affaisser sur le sol ; enfin tout ce qu'on avait aperçu d'étrange et d'anormal prend les proportions de la réalité. Bel-Ceil, à sa grande surprise, se trouvait tout à fait dépaysé. Il allait d'une haie à un groupe d'arbres, examinait attentivement la configuration du terrain, puis s'arrêtait et murmurait d'un ton timide :

—Hum ! il me semble bien que nous avons suivi ce sentier, mais je ne vois pas de maison, pourtant je suis sûr qu'il y en avait une près de l'endroit où nous avons abandonné l'homme.

—Voyons, du sang-froid, lui dit Perregaud, qui commençait à trouver les hésitations du Borgne fort singulières. Vous vous êtes engagé dans un sentier longeant une haie ?

—Oui, M. l'agent.

—Eh bien ! le chemin que nous suivons est bordé par une ligne de buissons, et nous n'avons rien trouvé de semblable depuis que nous battons la campagne ?

—C'est vrai, mais la maison, cette gueuse de maison, dont j'avais aperçu le haut du toit, où est-elle ? Est-ce que le diable l'aurait emportée ?

Perregaud allait répondre à Bel-Ceil que sa vue, troublée par les ténèbres et par l'agitation de son esprit, l'avait induit en erreur, quand il avisa une bonne femme venant de son côté. Elle ployait sous le faix d'un énorme paquet d'herbes glanées le long de la haie.

—Pardon, la mère, lui dit l'inspecteur de la sûreté en l'arrêtant ; voulez-vous avoir la bonté de me donner un petit renseignement ?

—Vous voulez peut-être aller à la ferme ! Il faut prendre l'autre sentier, puis toujours tout "dret."

—Non ; je veux simplement vous demander s'il n'y a pas une maison, à quelque distance ?

—Pour ça, oui, ben sûr, à une petite lieue d'ici, vous trouverez un village.

—Bon, j'y suis, fit vivement le Borgne. Comme ça, la mère, il y avait une moule de foin là, à gauche du sentier, au mois d'avril ? demanda-t-il à la paysanne.

—Certainement ; il y en a une tous les ans, et si vous étiez venu ici six semaines plus tôt, vous auriez vu celle de l'année dernière.

—Ainsi, il n'y a jamais eu de bâtiment ou de baraque dans le voisinage de ce sentier ?

—Jamais, m'sieu ; je suis née native du pays, et je peux vous assurer qu'à part la grosse moule de foin de Duret-Fourgeaud, il n'y a point de bâtisse à une demi-lieue à la ronde.

—Merci, madame, dit l'inspecteur à la bonne femme ; puis, après que cette dernière se fut éloignée, il se tourna vers Bel-Ceil.

—Vous aviez pris la meule de foin pour une maison ? lui dit-il.

—C'est cela, monsieur l'agent.

—Alors, nous sommes dans l'endroit où vous avez déposé Lebois !

—Maintenant, je le jurerais.

—Eh bien ! je crois que vous ne pouvez plus m'être d'aucune utilité.

—Ah !

—Je suffirai seul à la tâche que je me suis imposée. Voici de l'argent, allez prendre le chemin de fer à Gaillon, vous avez le temps de retourner à Paris aujourd'hui. Vous rentrerez chez le cultivateur de Montrouge, afin que je puisse vous retrouver, et dans le cas où vous changeriez de domicile, vous m'en donneriez avis.

—Bien, monsieur.

—Je vais vous remettre mon adresse. Un mot encore, ne parlez à personne, pas même aux agents de police, du voyage que nous venons de faire, et souvenez-vous qu'à la moindre infraction à mes ordres, je n'hésiterais pas à vous arrêter. Allez.

Le Borgne prit l'argent et la carte de Perregaud, puis il porta la main au bord de son vieux feutre et s'éloigna aussitôt. Il ne s'attendait pas à un si heureux dénouement. Après le départ de Bel-Ceil, l'inspecteur de la sûreté se dirigea sans hésitation vers le point où la paysanne lui avait dit qu'il rencontrerait un village. Il découvrit sur son chemin quelques fermes éloignées, dans lesquelles il se proposa d'aller demander des renseignements si cela lui paraissait nécessaire.

On était en plein été et l'on voyait de nombreux groupes de travailleurs dans les champs. Les rues du village étaient, en revanche, absolument désertes. Perregaud les parcourut sans rencontrer une personne à laquelle il put s'adresser. Quelques gamins déguenillés, jouant aux bords d'une mare verdâtre dont la surface était sillonnée par une bande de canards, furent les seuls êtres vivants qui s'offrirent à sa vue. L'inspecteur de la sûreté commençait à éprouver un certain embarras, lorsque ses yeux s'arrêtèrent sur une enseigne se balançant au bout d'une tige de fer rouillée.

—Un débit de tabac, se dit-il ; là du moins, je suis sûr de trouver quelqu'un qui pourra me répondre.

L'établissement était on ne peut plus élémentaire. On y pénétrait par une porte étroite placée au-dessus de deux ou trois marches en pierre complètement usées. A la fenêtre voisine de cette porte, le titulaire du débit avait étalé deux ou trois pipes en terre, des boîtes d'allumettes et des tabatières dites à queue-de-rat. Un petit écriteau collé contre le volet de cette fenêtre donnait avis aux passants qu'on vendait de l'eau-de-vie et des liqueurs dans la maison. Perregaud gravit les marches et ouvrit la porte.

—Enfin, je suis heureux de rencontrer dans ce village une personne qui soit restée chez elle, dit-il à une vieille femme occupée à tricoter un bas, tout en repoussant du pied un roquet agaçant qui s'était jeté entre ses jambes à l'entrée de l'agent.

—Vous voulez quelque chose ?

—Je désire d'abord me rafraîchir un peu. Vous avez sans doute de l'absinthe ?

—Il n'y en a plus depuis quinze jours et l'homme de M. Ladoucet n'est point passé.

—Alors, donnez-moi un verre de bitter.

—Du "petter" on n'a point ça chez nous.

—Cependant je désire prendre une liqueur dans laquelle je pourrai mettre de l'eau, car j'ai soif.

—Fallait parler tout de suite ; il vous faut la goutte ?

—Soit, donnez-moi la goutte et de l'eau.

—De l'eau, vous croyez qu'on en a tant qu'on veut. Pour vous en donner, je serais obligée d'aller en tirer à la citerne,